

Extrait de la CONVENTION SCOLAIRE ET FINANCIÈRE ANNÉE 2024 / 2025

1) Coût mensuel de la scolarisation

	TPS	PS / MS / GS	CP / CE / CM
Contribution des familles	69,00 €	62,00 €	62,00 €
Activités culturelles et sportives	2,00 €	5,00 €	5,00 €
Piscine	0 €	0 €	85,00 €
TOTAL HORS COTISATION APEL	71,00 €	67,00 €	75,50 €
Cotisation A.P.E.L. (1)	2,51 €	2,51 €	2,51 €
TOTAL COTISATION APEL COMPRISE	73,51 €	69,51 €	78,10 €

(1) Au coût annuel de la scolarisation, s'ajoute la cotisation volontaire Apel supportée par l'aîné de famille scolarisé dans l'enseignement catholique. L'association des parents d'élèves (Apel) a pour rôle de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement. Cette cotisation est reversée en partie à l'Apel Nationale, Académique, Départementale et inclut l'abonnement à « Famille et Education ».

2) Demi-pension

5,10 € repas forfait annuel et **6,30 €** repas occasionnel

Le forfait est établi sur la base de repas pris, par semaine, pour les dix mois de scolarité soit 34 semaines. Le prix annuel de la demi-pension tient compte des éventuelles absences pour sorties scolaires avec pique-nique ou autres. Pour les repas occasionnels, les élèves non-inscrits à la cantine et désirant déjeuner à titre occasionnel, une carte prépayée de 10 repas (63,00 €) ou de 5 repas (31,50 €) est en vente à l'école. Repas à réserver par écrit au minimum 4 jours ouvrés auprès du chef d'établissement.

Nombre de repas / semaine

4 repas / semaine

MATERNELLE / PRIMAIRE

68.85€/mois

3) Garderie

0,95 € les 15 mn (Le goûter de l'élève est à la charge de sa famille)

Un pointage par scan est réalisé le matin dès l'arrivée de l'enfant et lors de son départ le soir. Les horaires de garderie sont : de 7h30 à 8h45 pour le matin et de 16h50 à 18h00 pour le soir.

Si vous êtes intéressés par notre établissement, merci de prendre rendez-vous avec le chef d'établissement, Madame Eloïse DROUET et de rapporter la demande d'inscription ainsi que l'accord parental validé par les deux responsables légaux. Merci.